

Memo Moyens d'authentification

Contractualisation avec l'ANS

Je souhaite contractualiser avec l'ANS

1 Je complète le [contrat de structure](#) et le [formulaire 101](#) OU j'utilise la version dématérialisée via [démarche simplifiée](#)

*NB : pour les établissements multisites je contractualise via le **FINESS Juridique***

2 Je joins une copie de l'acte de nomination désignant le représentant légal de la structure habilité à signer le contrat ainsi qu'une photocopie d'un justificatif d'identité (valide)

3 J'ai reçu ma carte de directeur d'établissement

4 Je souhaite désigner un mandataire qui aura pour mission la gestion du cycle de vie des moyens d'authentification

5 Je commande une carte au mandataire via le [formulaire 301](#) ou le [service TOM](#) et je coche la case «mandat»

NB : si le mandataire possède déjà une carte je le déclare via le service TOM ou en complétant le [formulaire 502](#)

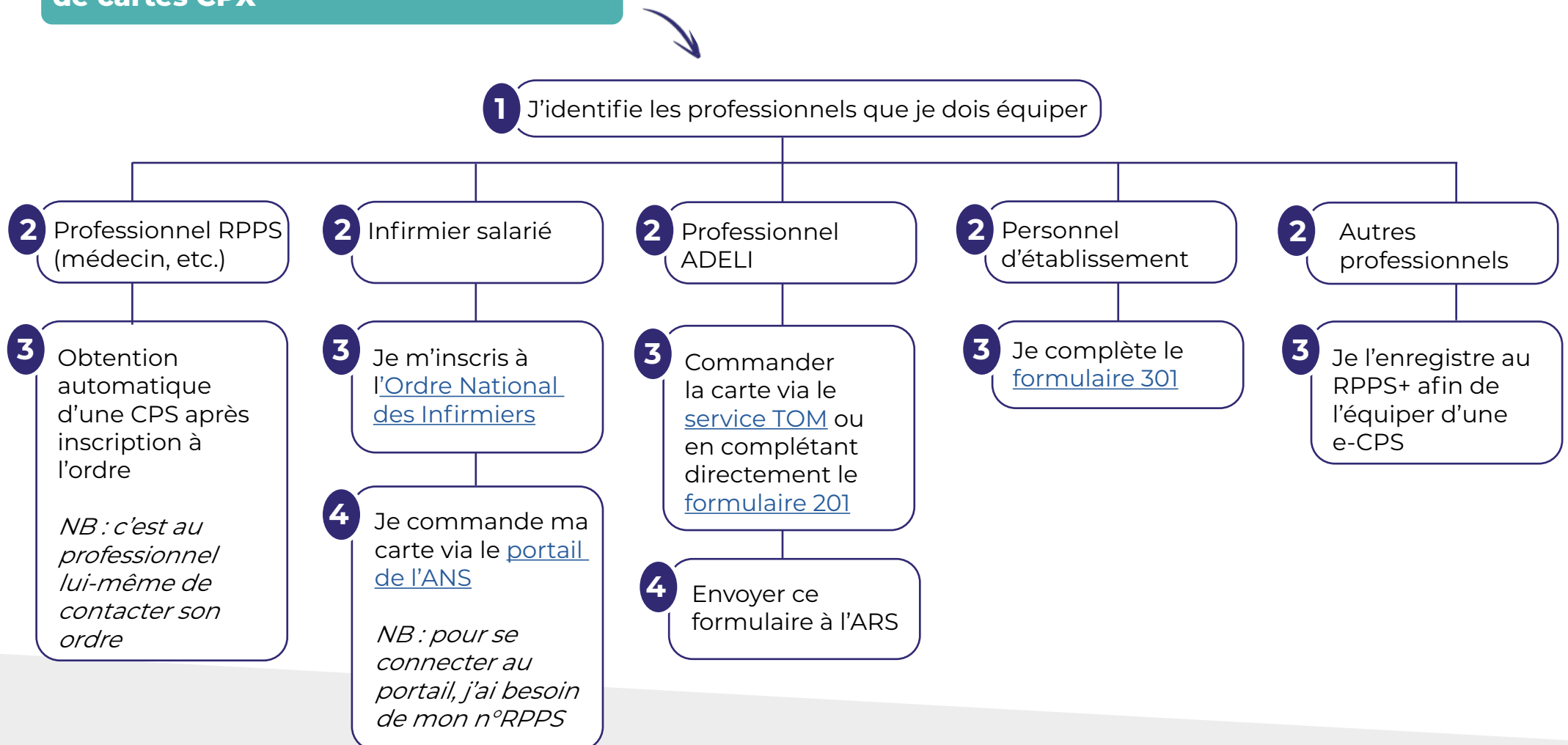
Si le représentant légal est le président, et non le directeur d'établissement, deux options sont à envisager :

- soit le président fait une demande de CDE et désigne le directeur en tant que mandataire avec la CPE ;
- soit le président ne souhaite pas de carte et désigne le directeur pour prétendre à la CDE avec comme justificatif, un acte de nomination ou une délégation de pouvoir

Memo Moyens d'authentification

Commande des cartes CPx

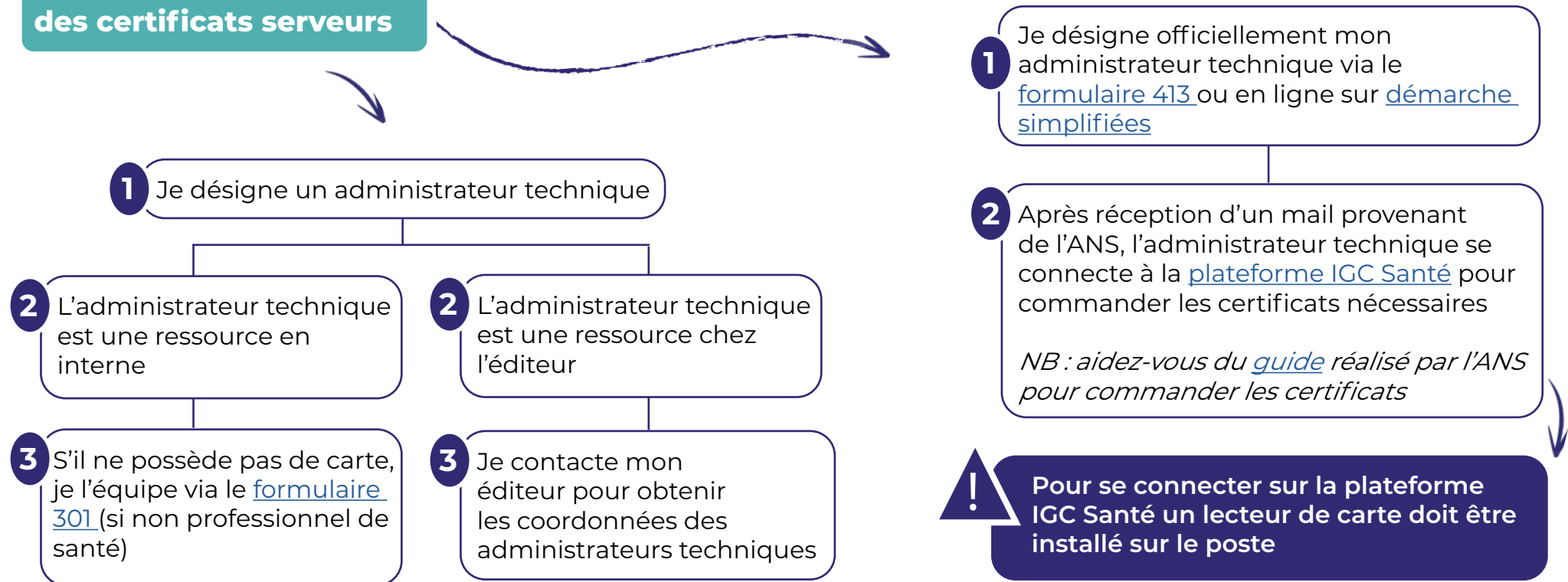
Comment équiper mes professionnels de cartes CPX



Memo Moyens d'authentification

Commande des certificats serveurs

Je souhaite commander des certificats serveurs



Quels certificats dois-je commander ?

- Je souhaite un certificat pour l'INS : commander un certificat ORG AUTH_CLI
- Je souhaite un certificat pour le DMP : commander un certificat ORG AUTH_CLI ET ORG SIGN

NB : si je souhaite un certificat pour l'INS ET le DMP, je dois commander 3 certificats distincts

Memo Moyens d'authentification

Enregistrer les professionnels au RPPS+

Je souhaite enregistrer des professionnels (hors RPPS ou ADELI) dans le RPPS+

1 À la suite de la contractualisation, c'est le représentant légal qui est habilité par défaut à enregistrer les professionnels à rôle dans le RPPS+

2 Je souhaite désigner un autre gestionnaire RPPS+

2 J'identifie les professionnels à enregistrer dans le RPPS+ et je recueille les données nécessaires

NB : je m'aide du fichier Excel pour recueillir les données

3 Je commande une carte au mandataire via le [formulaire 301](#) ou le [service TOM](#) et je coche la case « mandat »

NB : si le mandataire possède déjà une carte je le déclare via le service TOM ou en complétant le [formulaire 502](#)

3 Le gestionnaire RPPS+ pourra ensuite se connecter au [portail RPPS+](#) pour enregistrer les professionnels à rôles

NB : aidez-vous du [manuel utilisateur](#) réalisé par l'ANS



Pour se connecter sur le portail RPPS+ un lecteur de carte doit être installé sur le poste